



Ligue Centre-Val de Loire de Football Communiqué Officiel

Les dispositions de circulation dans les départements en « couvre-feu ».

Le transit est possible à condition de voyager en transport collectif (bus et mini bus) et que chaque personne possède l'attestation dérogatoire dûment complétée.

Ce transit est également possible si une équipe a une correspondance en zone couvre-feu (exemple : match à Auxerre et retour à Lille via une correspondance à Paris). Dans ce cas de figure, en plus de l'attestation, il faudra avoir son billet de train.

Sur l'attestation, il faut cocher la case « Déplacements liés à des transits pour des déplacements de longues distances ».

Nous recommandons également que chaque personne possède sa convocation Foot 2000, copie ou photo de la feuille de match ou la convocation du Club concernant la rencontre venant de se dérouler. Ceci est également valable pour notre Assemblée Générale du 10 novembre, il faudra vous munir de la convocation reçue par mail.

Ci-après le lien permettant de créer votre attestation et en pièce jointe la version papier : <https://media.interieur.gouv.fr/attestation-couvre-feu-covid-19/>

Croyez en notre dévouement,

Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre-Val de Loire



Ligue Centre-Val de Loire de Football le 23/10/2020

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL

13 rue Paul Langevin

tél : 02 38 69 73 00 – secretariat@centre.fff.fr – <http://foot-centre.fr>